

Compte rendu de la séance du 24 mars 2023

Date de la convocation: 16/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Adèle KUENTZ

Présents : Adèle KUENTZ, Jérémie BARANOWSKI, Alain MICHEL, Marie-José FINIELS, Laurence TERRAS, Isabelle BUTTNER SORIA

Représentés: Marec BRANDI par Jérémie BARANOWSKI

Excusés:

Absents: Jeremy KALA

Secrétaire de séance: Jérémie BARANOWSKI

Ordre du jour:

- Délibération pour lancer l'appel d'offres pour l'achat du nouveau bus
- Délibération pour délégation de signature aux adjoints pour l'acte de cession du chemin de Jussel
- Décision à prendre sur le programme New Deal
- Proposition d'un exercice de Secours/ Information sur les PCS en lien avec la CCSPVA
- Réflexion sur un échange de terrain au croisement du hameau des Barneauds
- Préparation du Budget Transport
- Préparation du Budget de l'Eau
- Préparation du Budget Général
- Demande de subvention FODAC pour l'achat d'un nouveau bus
- Questions diverses

La séance est ouverte à sous la présidence de Mme le Maire Adèle KUENTZ.

Mme le Maire demande aux conseillers municipaux si d'éventuelles remarques ou corrections sont à apporter au compte rendu de la séance précédente.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte-rendu tel qu'il a été rédigé.

Délibérations du conseil:

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil présents et représentés.

Délibération pour lancer l'appel d'offres pour l'achat du nouveau bus

Madame le Maire Adèle KUENTZ rappelle que la commune doit faire l'acquisition d'un nouveau bus scolaire en vue de remplacer l'actuel qui montre des signes de fatigue. Pour cela un appel d'offre doit être réalisé.

Vote: La demande de réaliser un appel d'offre pour l'acquisition du nouveau bus scolaire est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération pour délégation de signature aux adjoints pour l'acte de cession du chemin de Jussel

Madame le Maire Adèle KUENTZ souhaite pouvoir être remplacée par ses adjoints en cas de non disponibilité, pour la signature des actes notariés.

Après renseignements pris auprès du cabinet notarial, une délibération peut être prise pour cela, mais n'est valable que pour un acte précis.

Madame le Maire demande alors à ce que cela puisse être effectif pour l'acquisition des parcelles non communales de l'Impasse de Jussel, dont la signature auprès du notaires est prévue le jeudi 13 avril 2023.

Vote : La décision de remplacer Madame la Maire Adèle KUENTZ par ses adjoints en cas de non disponibilité, pour la signature de l'acte d'acquisition des parcelles non communales de l'Impasse de Jussel, est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Décision à prendre sur le programme New Deal

Madame le Maire Adèle KUENTZ rappelle aux élus que la commune a été contactée par la Préfecture afin d'échanger sur la potentielle installation d'une antenne téléphonique permettant de couvrir le village de façon plus efficace.

Suite à nos questions la préfecture souhaite maintenant que le conseil se positionne sur le projet.

Vote: La demande de donner suite au projet New Deal pour l'installation d'une nouvelle antenne téléphonique sur la commune de Piégut est approuvée à 5 voix pour et 2 voix contre, par les membres présents et représentés.

Proposition d'un exercice de secours/information sur les PCS en lien avec la CCSPVA

La CCSPVA a la compétence GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Elle nous accompagne également sur d'autres risques, notamment avec la mise en place d'un STEPRIM (Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne).

Dans ce cadre, les élus de la CCSPVA ont effectué 2 exercices de sécurité civile il y a quelques mois. Les communes ont normalement l'obligation légale de réaliser un exercice tous les 5 ans.

La CCSPVA propose aux communes une participation à 50% pour l'organisation d'un exercice dans les communes volontaires. Le reste à charge de la commune est de 1850€.

Les élus présents et représentés n'ont pas souhaité donner suite à cette proposition de la CCSPVA.

Réflexion sur le terrain au croisement du hameau des Barneauds

Lors du précédent mandat, une famille résidant aux Barneauds avait proposé à la commune un échange de terrains. Elle souhaitait en effet récupérer des terres communales sur lesquelles elle exploite des vignes depuis plusieurs années, en échange de leur parcelle située au carrefour des Barneauds. Sur cette dernière se trouve un cabanon permettant à la commune de réaliser son affichage public.

Dans un premier temps la famille a fait une proposition d'échange de terrains trop désavantageuse pour la commune. La commune a donc demandé une nouvelle proposition à la famille qui n'a pas donné suite.

En janvier 2023, un nouveau courrier a été envoyé aux demandeurs afin de savoir s'ils souhaitaient donner une suite ou non à ce dossier. La mairie est en attente de leur réponse.

Réflexion sur la mise en place d'un arrêt de bus couvert au croisement du hameau des Barneauds et de Jussel

Une réflexion est engagée sur la possibilité ou non de mettre en place un arrêt de bus couvert au niveau du croisement entre le hameau des Barneauds et de Jussel et un panneau d'affichage.

Dans un premier temps la pose de ces équipements sera étudiée sur les parcelles propriétés de la commune.

Les budgets de la commune pour 2023

Afin de préparer au mieux le vote des budgets de la commune prévu en avril 2023, madame le Maire Adèle KUENTZ a souhaité au préalable échanger avec les élus sur ces derniers. Voici ce qu'il en est ressorti :

Budget Transport :

L'acquisition d'un nouveau bus est prévue en 2023.

Budget Eau :

Deux projets importants sont à signaler dans ce budget, dans la section « Investissement » :

- La poursuite de l'étude sur les périmètres de captage.
- La connexion du hameau des Forests au réseau d'eau potable du village.

Budget CCAS :

Le conseil municipal propose que l'achat des cadeaux de Noël pour les enfants ainsi que les colis des seniors entrent dorénavant dans le budget du CCAS.

Budget général

Les différents montants des tarifs concernant la location des jardins, les tarifs de la cantine, ... ont été rappelés. Il est proposé de rester sur les mêmes tarifs que l'an dernier. Ces derniers seront à voter en même temps que le budget.

Madame le Maire Adèle KUENTZ explique aux élus que l'Etat a augmenté le montant des bases pour les Taxes Foncières sur le Bâti de 6,7%. Afin de réduire l'impact d'une telle augmentation auprès des citoyens de Piégut, elle propose de baisser de 1% le montant du taux pour lequel la commune a encore un pouvoir décisionnel. Cela sera voté au prochain Conseil Municipal.

Demande de subvention FODAC pour l'achat d'un nouveau bus

Madame le Maire Adèle KUENTZ informe les élus qu'il est possible de demander une subvention appelée FODAC (Fonds Départemental d'Aide aux Communes) auprès du Département, pour l'achat du nouveau bus scolaire selon le plan de financement suivant :

Prix du bus	124 900€ HT
Subvention	11 185€
Reste à charge de la commune	113 715€ HT

Vote: La demande de réaliser une demande de subvention FODAC auprès du Département pour l'acquisition du nouveau bus scolaire est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

QUESTIONS DIVERSES

Le point sur l'éclairage public

Monsieur le premier adjoint Jérémie BARANOWSKI réalise un point sur le futur éclairage public du village. Suite à la dernière consultation des habitants concernés par d'éventuelles suppressions de lampadaires, il s'avère que la majorité souhaite conserver leur lampadaire. La commune respectera leur choix. Quelques points lumineux moins utiles seront supprimés toutefois. Ainsi le montant du reste à charge pour la commune passe de 16000 euros TTC à 18700TTC

Il informe les conseillers que différents modèles de luminaires ont été proposés par la CCSPVA. Le choix a été fait de privilégier des lanternes 4 faces « type ancien » sur le village et d'aller au plus simple et robuste pour les autres hameaux.

La question de l'éclairage ou non du City Stade a été évoquée lors de la séance. Madame le Maire a donné la parole aux élus afin que chacun puisse s'exprimer sur le sujet et donner son avis.

A savoir que le coût de l'installation d'un éclairage sur le City Stade serait de 1600€ environ, ce tarif n'incluant pas le montant des travaux à réaliser en amont : réalisation de tranchées, raccordement électrique, ... Aucune décision n'a été prise. Les conseils techniques de l'entreprise attributaire du marché d'éclairage de la CCSPVA seront bienvenus pour aider le conseil municipal à faire son choix.

La gestion de la maintenance informatique de la Mairie et de l'école.

La maintenance informatique de la Mairie et de l'école est actuellement assurée par la société BContact. Les élus Laurence TERRAS et Marec BRANDI les ont rencontrés le 07 mars 2023. Ils ont souhaité que la société soit plus précise sur les termes du contrat quant aux types d'intervention inclus dans celui-ci, et leur ont également demandé de nous faire de nouvelles propositions de contrats.

Si la société BContact ne donne plus satisfaction, la Mairie n'exclut pas de développer un nouveau partenariat avec une autre structure.

Dépôts illégaux de déchets sur la commune de Piégut

Lors du précédent mandat, il avait été demandé aux responsables des dépôts illégaux de déchets présents au hameau des Forests, de faire le nécessaire pour régulariser la situation.

La décharge sauvage étant toujours présente, et celle-ci faisant toujours l'objet de dépôts illégaux, la Mairie de Piégut a décidé de mettre en demeure les responsables afin que la situation soit régularisée de nouveau et que le nécessaire soit fait pour ces dépôts illégaux cessent

La séance est levée à 22h30

Mme Le Maire

Adèle KUENTZ



N° de 2^{de} adjoint
par N° de Maire

Alain NICHEL